



Samuel Eto'o a annoncé sa candidature à la présidence de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot).

« J'ai le plaisir et l'honneur de vous annoncer ma candidature à la présidence de la Fédération camerounaise de football », a écrit sur son compte Twitter l'ex-attaquant de Barcelone, Inter Milan, ou encore Chelsea « Après mûre réflexion, j'ai pris cette liberté par amour du Cameroun et par passion pour notre football », a expliqué le légendaire ex capitaine de l'équipe du Cameroun de football, ajoutant : « qu'il est temps de lancer le chantier de la reconstruction de notre football. »

L'annonce de la candidature de Samuel Eto'o intervient alors que la Fecafoot est en crise depuis plusieurs mois.

La Commission électorale pour les élections à la Fecafoot du mois de décembre prochain, a déclenché une vive polémique dans l'espace public, convoquant une loi selon laquelle les binationaux n'étaient pas éligibles à la présidence de la Fecafoot.

Alors, beaucoup y voyaient une volonté manifeste du président sortant Seidou Mbombo Njoya, pour écarter Samuel Eto'o.

Face au vent de protestations, la Commission électorale n'a pas eu le choix que de sursoir à la loi envisagée pour interdire aux citoyens jouissant d'une double nationalité d'être candidat.

L'inévitable affrontement avec Seidou Mbombo Njoya

Mais une autre mesure pourrait empêcher Samuel Eto'o de se lancer dans la course à la présidence de la Fecafoot, croit savoir Jeune Afrique dans un article publié sur son site le 15 septembre.

Dans les couloirs de la fédération bruisse en effet l'idée d'exiger que les candidats aient résidé de manière permanente sur le territoire camerounais pendant au moins une année avant l'élection. Seidou Mbombo Njoya adoptera-t-il une telle mesure, qui lui ouvrirait une voie royale pour rempiler ? S'interroge l'hebdomadaire panafricain.

La tension monte au fur et à mesure que l'échéance se rapproche. À la présidence de la République, on suit le renouvellement des organes dirigeants du football d'un œil vigilant. Pour le palais d'Etoudi, il n'est pas question que le processus dérape à trois semaines de la CAN, organisée à partir de janvier 2022 sur son sol, lit-on dans Jeune Afrique.